



Strasbourg, le 14 octobre 2013

CDL-PV(2013)004syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

96^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 11-12 octobre 2013)

CARNET DE BORD

La Commission

- a rendu hommage à feu M. Peter Schieder, ancien Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
- a élu M. Peter Paczolay, ancien membre au titre de la Hongrie, comme Président honoraire de la Commission de Venise ;
- a adopté l'avis sur la législation relative à la protection contre la diffamation de **l'Azerbaïdjan**, préalablement examiné par la Sous-commission sur les droits fondamentaux le 10 octobre 2013 ;
- a adopté le Mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la **Bosnie-Herzégovine** concernant la compatibilité avec le principe de non-discrimination de la sélection de la Journée de la République de la Republika Srpska, préalablement examiné par la Sous-commission sur les droits fondamentaux le 10 octobre 2013 ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Tinatin Khidasheli et avec M. Ako Minashvili, membres du parlement de la **Géorgie**, et a adopté l'avis sur les projets de lois constitutionnelles portant modification de deux lois constitutionnelles amendant la Constitution de la Géorgie ;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi portant modification à la Loi sur les organisations non-commerciales et d'autres lois de la **République kirghize**;
- a entériné l'avis sur le projet d'amendements à trois dispositions constitutionnelles concernant la Cour constitutionnelle, le Procureur suprême de l'Etat et le Conseil de la magistrature du **Monténégro**, préalablement envoyé aux autorités nationales ;
- a tenu un échange de vues avec M. Larbi Abid, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale constituante de la **Tunisie** et avec M. Habib Khedher, Rapporteur Général, et a adopté l'avis sur le Projet final de la Constitution de la République tunisienne ;
- a tenu un échange de vues avec M. Vitaliy Bilous, Procureur Général adjoint de **l'Ukraine**, et avec M. Andriy Kozhemiakin, Président du Comité pour le soutien législatif de l'application de la loi, Verkhovna Rada de l'Ukraine, et a entériné l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'Homme sur la Loi de l'Ukraine sur le Ministère publique, préalablement envoyé aux autorités nationales ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Inna Yemelyanova, Premier Vice-Ministre de la Justice de l'Ukraine, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements à loi sur l'élection des députés du peuple de l'Ukraine et sur d'autres lois dans le même domaine ;
- a adopté des amendements à son Règlement intérieur et a pris des décisions avec le but d'améliorer ses **méthodes de travail** ;
- a été informée des **suites données** à l'avis sur le Projet de loi sur les tribunaux de Bosnie-Herzégovine ; à l'avis sur le quatrième amendement à la Loi Fondamentale de la **Hongrie** ; à l'avis sur le projet de nouvelle Constitution de **l'Islande** ; au Mémoire *Amicus Curiae* destiné à la Cour constitutionnelle de **Moldova** sur l'immunité des juges et à l'avis sur le Projet de loi de révision de la Constitution renforçant l'indépendance des juges et sur les modifications de la Constitution proposées par l'Assemblée constitutionnelle d'Ukraine;

- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil mixte sur la justice constitutionnelle** qui s'est tenue les 8-9 octobre 2013 ;
- a été informée du processus de réforme constitutionnelle en **Roumanie** et de l'implication de la Commission dans ce processus ;
- a été informée de l'avancement de la préparation de l'avis sur les lois sur les soi-disant « agents étrangers » et sur « la trahison » de la **Fédération de Russie**, à la demande de l'Assemblée parlementaire ;
- a été informée de l'avancement de la préparation de l'étude sur **la protection constitutionnelle des enfants**, en tant que contribution au Programme du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants » ;
- a entériné les **compilations** des avis de la Commission de Venise sur **la liberté de religion** et sur **les partis politiques** ;
- a été informée des développements constitutionnels en **Arménie**, à **Chypre** et au **Kazakhstan** ainsi que de la coopération avec le **Maroc** ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres**, de **l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- a confirmé les dates de sa dernière session pour l'année 2013 comme suit : 6-7 décembre 2013 et a fixé les dates des sessions pour l'année 2014 comme suit : 21-22 mars 2014; 20-21 juin 2014; 17-18 octobre 2014; 12-13 décembre 2014.